

Registre du logeur - Taxe de séjour

HEBERGEMENTS NON CLASSES

Votre hébergement locatif

Adresse du logement :

Type:

Classement :

Vos coordonnées personnelles

Nom et prénom :

Adresse :

Code Postal :

Mail :

Ville :

Téléphone:

Année :

Collecte du

EXEMPLE - NOUVEAU MODE DE CALCUL

Montant du loyer 800 € - 4 personnes (2 adultes et 2 enfants) - 1 semaine (soit 7 nuits)

Etape 1 ➡ 800 € : 4 pers. = 200 € : 7 Nombre de nuits = 28,57 € x 5,5 % = 1,57 €/pers./nuit (plafonné au tarif le plus élevé adopté par la collectivité, en application de l'article L. 2333-30 du CGCT .)

Etape 2 ➡ 1,57 € x 2 adultes x 7 Nombre de nuits = 21,98 €

Dates de séjour		Montant du loyer	Capacité du logement	Nombre de nuités	Base de calcul	Tarif à la nuitée plafonné à 4,40 €	Nombre de personnes assujetties	Montant total par séjour	Exonération
Date arrivée	Date départ								Nombre de personnes et motif
EXEMPLE		800	4	7	28,57	1,57 €	2	22,00 €	2 enfants
Total									

Le registre du logeur, accompagné de votre règlement (à l'ordre De REG R HAUTELUCE TAXE SEJ), est à déposer à la mairie dans les 15 jours qui suivent la fin de la collecte annuelle.

Si vous n'avez pas loué votre logement cette année, veuillez apposer la mention "néant" suivi de "attesté sur l'honneur" et signer le registre

Sous réserve de vérification par le régisseur,

Date

Signature

Dates de séjour		Montant du loyer	Capacité du logement	Nombre de nuités	Base de calcul	Tarif à la nuitée plafonné à 4,40 €	Nombre de personnes assujetties	Montant total par séjour	Exonération
Date arrivée	Date départ								Nombre de personnes et motif
Total									

Le registre du logeur, accompagné de votre règlement (à l'ordre De REG R HAUTELUCE TAXE SEJ), est à déposer à la mairie dans les 15 jours qui suivent la fin de la collecte annuelle.

Si vous n'avez pas loué votre logement cette année, veuillez apposer la mention "néant" suivi de "attesté sur l'honneur" et signer le registre

Sous réserve de vérification par le régisseur,

Date

Signature